

TROUSSE DE SECOURS ECOLES / CENTRES AÉRÉS

Référence : 10104



La trousse de secours pour Ecoles et Centres Aérés.

Les écoles et centres aérés doivent disposer de trousse de secours adaptées pour appliquer les premiers soins aux enfants (plaie, choc, brûlure, coupure...). Disponible uniquement sans support mural, les trousse sont composées de pansements, compresses, antiseptiques chlorhexidine, de serviettes Calendula, de mèches de Coalgan, d'un flacon de menthe pour les petits soins, de bandes de gaze pour une aide au maintien et d'un masque bouche à bouche en cas de nécessité.

Description de la trousse de premiers secours :

- Les **trousse de secours pour écoles et centres aérés** sont faites pour tous les petits bobos
- Elles sont disponibles uniquement **sans support mural**
- Composées de **pansements, compresses, antiseptique chlorhexidine, de serviettes Calendula, de mèches de Coalgan, d'un flacon de menthe** pour les **petits soins**, de **bandes de gaze** pour une **aide au maintien** et d'un **masque bouche à bouche** en cas de nécessité.
- Des **gants en vinyle** et une **couverture de survie** assurent également une protection efficace
- Pour vous aider du petit matériel tels que des **ciseaux trousse, une pince à écharde, manuel de 1ers secours ou des épingles de sûreté**
- Vous pouvez au choix obtenir une trousse **écoles - centres aérés pleine** ou une trousse **écoles - centres aérés vide** ou bien opter pour la [composition seule](#)
- Vous pourriez également avoir besoin d'une [trousse ou d'une malle P.P.M.S.](#) conformément aux obligations de tous établissements scolaires.

Caractéristiques :

- Les **trousse de secours écoles et centres aérés** sont spécifiques aux besoins rencontrés avec les **enfants**
- Proposées **pleines** ou **vides**. Possibilité de recharger avec la **composition seule**
- **Coffrets résistants** et **légers** avec poignée de transport.
- En polypropylène

Trousse de secours Ecoles et Centres Aérés

Les **trousse de secours** pour les **écoles** et les **centres aérés** sont proposées **pleines** ou **vides**. En cas de besoin, vous pouvez choisir uniquement la **composition** pour remplir de nouveau votre **trousse de secours**.

La trousse de secours pour les métiers de l'encadrement des enfants et adolescents contient l'essentiel pour soigner les blessures en milieu scolaires.



TROUSSE DE SECOURS ECOLES / CENTRES AÉRÉS

Référence : 10104

Produits référents :

- [Trousse Ecoles et Centres aérés pleine](#) - (Réf:10104)
- [Trousse Ecoles et Centres aérés vide](#) - (Réf:10008)
- [Composition écoles et centres aérés \(sans trousse\)](#) - (Réf:10105)

Pour une trousse de secours toujours opérationnelle

Toutes les entreprises sont exposées au risque d'accident du travail, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité. La présence d'une trousse de premiers soins ou d'une armoire à pharmacie limite l'étendue des dommages causés par des lésions, des blessures ou des brûlures qui peuvent survenir n'importe quand et n'importe où. Il est nécessaire d'être préparé à toutes les éventualités possibles, surtout lorsqu'il s'agit de la santé et de la sécurité en entreprise. C'est pourquoi une trousse de premiers soins est un article indispensable. L'intérêt est d'être préparé à un accident, qu'il soit mineur ou majeur.

Vérifier les dates de péremptions des produits

Une attention particulière doit donc être portée à la durée des produits. De très nombreux produits ont une date de péremption mais il faut être attentif notamment aux pansements, aux compresses, aux antiseptiques, gels à base d'arnica, gels brûlures, spray froid, sérum physiologique.... Les produits périmés ne peuvent plus être utilisés et sont donc à remplacer.

La vérification de votre matériel de secours vous permet :

- d'attester de l'état actuel des produits pour maintenir à jour le contenu de la trousse de premiers soins.
- de découvrir si un équipement de secours supplémentaire est nécessaire pour remplacer les



TROUSSE DE SECOURS ECOLES / CENTRES AÉRÉS

Référence : 10104

produits manquants.

Idéalement, nous vous recommandons d'effectuer ces vérifications selon une fréquence d'évaluation appropriée d'une fois par semestre, accompagnée systématiquement d'un autre contrôle du contenu après l'utilisation de la trousse.

Pour faciliter ces vérifications, vous pouvez créer des alertes sur votre planning. Vous pouvez également sceller votre kit médical à l'aide de [nos scellés amovibles](#), de sorte que vous puissiez vérifier si la trousse a été utilisée. C'est une technique qui permet de contrôler la validation du contenu et qui encourage les ajouts de nouveaux produits.

De plus, nous vous recommandons de désigner une personne responsable de l'inspection et de l'entretien de la trousse de premiers soins.

Les conseils Tamô pour utiliser correctement votre trousse de premiers soins

1. Optez en priorité pour les unidoses : Le conditionnement unidose stérile permet d'éviter toute contamination lors des différentes utilisations de la trousse d'urgence.
2. Lavez-vous les mains : Veillez à avoir les mains propres avant d'ouvrir le kit et de toucher le matériel. Si nécessaire, utilisez des gants jetables pour nettoyer et panser la plaie d'un collègue.
3. Gardez le kit en bon état : Entretenez régulièrement votre trousse de secours et si nécessaire, désignez une personne pour vérifier périodiquement le contenu, la date de péremption et l'état général de l'équipement.
4. Contactez le Samu en cas d'accident grave : Les trousses de premiers soins sont conçues pour traiter les accidents et blessures mineurs. En cas d'incident plus grave, il faut impérativement : contacter Samu (15) en urgence et suivre les consignes données au téléphone.

Où Stocker le Matériel de Premiers Soins ?



TROUSSE DE SECOURS ECOLES / CENTRES AÉRÉS

Référence : 10104

Les consommables nécessaires pour donner les premiers soins aux victimes d'un accident et malades doivent être **déposés à un endroit stratégique et facilement accessible aux secouristes**, de sorte à être placés au plus proche de la zone dangereuse (ex : douches de sécurité, à proximité des produits chimiques dans les postes de manutention des produits).

Dans tous les cas, les salles de secours et [le matériel de premier secours doivent être distingués par la signalisation](#) (rectangles ou carrés et pictogrammes blancs sur fond vert) décrite dans l'arrêté du 4 novembre 1993.

Est-il légalement nécessaire d'avoir un local dédié au matériel de premiers secours ?

L'[article 4214-23 du code du travail](#) stipule qu'un local de soins doit être installé sur le lieu de travail lorsque le nombre total de salariés dans l'entreprise est au moins égal à 200 dans les établissements industriels et au moins 500 dans les autres établissements. Ce local dédié aux premiers secours doit être facilement accessible à l'aide d'un brancard et peut contenir des trousse et du matériel de premiers secours.

Il doit y avoir un dispositif d'appel destiné à alerter les infirmières dans la salle d'urgence ou autour des équipements d'urgence ou, à défaut, une structure d'urgence à l'extérieur de l'établissement. La mise à disposition et l'utilisation du matériel de premiers secours ne constitue en effet qu'une partie de l'organisation des secours et ne peuvent en aucun cas se substituer à l'appel aux secours d'urgence.

Créer votre propre trousse de secours sur mesure

Parce que personne d'autre que vous ne connaît mieux les risques rencontrés par vos salariés, Tamô vous accompagne dans l'assemblage de votre kit de secours sur mesure. Nous pouvons vous accompagner dans votre démarche en vous faisant une composition spéciale avec les produits que vous souhaitez ou qui vous sont recommandés par votre Médecin du travail. Nous mettons à votre disposition l'ensemble de toutes les catégories d'articles entrant dans la composition d'une trousse. Vous pourrez opérer votre choix entre des formes variées de sérums physiologiques, de compresses ou encore de pansements. Vous avez également la possibilité de sélectionner des instruments de mesure ou du matériel à usage unique. Nous incluons dans chaque trousse un guide sur les premiers soins.

Faites dès maintenant l'acquisition de votre trousse sur mesure en nous contactant par mail à contact@tamo.fr ou par téléphone au 04.93.19.20.23.